

EMBARGO 10 JUILLET 1991 - 12:00

DISCOURS PRONONCE A STRASBOURG, LE 10 JUILLET 1991, PAR M. ENRIQUE BARON CRESPO, PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN, LORS DE LA REMISE DU PRIX SAKHAROV 1990, EN L'ABSENCE DE LA LAUREATE, AUNG SAN SUU KYI.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous trouvons réunis en séance solennelle pour remettre le prix SAKHAROV 1990 à Madame Aung San Suu Kyi. Prix qui, comme vous le savez, est celui de la liberté de l'esprit.

Malheureusement, notre lauréate ne peut être parmi nous aujourd'hui parce qu'elle est retenue contre sa volonté et celle de son peuple, par des bourreaux qui croient, par leur attitude aveugle, pouvoir arrêter le cours de l'histoire.

Pour cela, je suis amené une nouvelle fois, à remettre cette importante distinction à un membre de la famille du lauréat.

Avant tout, je tiens à dire à son fils Kim, et à son mari, Michael ARIS, combien nous les admirons pour leur propre sacrifice et combien nous partageons leur émotion et leur légitime fierté.

Nous conférons ce prix à une courageuse Asiatique. Une femme dont le nom est devenu synonyme du combat non violent pour la liberté et la démocratie.

Mesdames et Messieurs,

"Il y a des moments de tragédie, d'horreur, de colère et de découragement absolu. Mais, par-dessus tout cela, il y a la conviction qu'un mouvement qui a surgi si spontanément du désir irréprouvable du peuple de jouir pleinement des droits de l'homme doit à coup sûr triompher."

Cette déclaration de foi a été prononcée par notre lauréate en octobre 1988 au moment où le peuple birman chérissait l'espoir de voir triompher la démocratie.

En juillet 1989, malheureusement, la dictature militaire assignait Madame KYI à résidence et lui interdisait de se présenter aux élections. Néanmoins, son mouvement, la Ligue nationale pour la démocratie, en dépit de l'intimidation très forte dont il faisait l'objet, remportait 392 sièges sur 485, lors des élections de mai 1990. Un quart des candidats élus à cette occasion sont toujours en prison, ainsi que 500 responsables de la Ligue nationale pour la démocratie. Les autorités militaires recourent systématiquement à la torture et à l'assassinat. La Birmanie est en fait un pays en prison.

Je tiens à souligner devant nos collègues que les autorités birmanes ont catégoriquement refusé toute coopération avec notre institution et n'ont même pas voulu confirmer si Aung San Suu Kyi avait ou non reçu la lettre par laquelle le Parlement européen lui annonçait sa distinction. Je voudrais remercier la présidence de la coopération politique européenne représentée à Rangoon par l'ambassadeur de France, pour sa mission de bons offices. Malheureusement, ses efforts ont été aussi vains que les nôtres. En outre, je déplore vivement le fait que les autorités birmanes n'aient pas autorisé le Dr. ARIS à rendre visite à son épouse afin de prendre connaissance de sa réponse à notre invitation. J'ai demandé expressément que cette démarche soit acceptée, mais, là encore, nous nous sommes heurtés à un nouveau refus.

Les nombreuses résolutions du Parlement européen dénonçant les atteintes aux droits de l'homme en Birmanie ont trouvé écho dans de nombreuses déclarations faites par les douze Etats membres, tout comme dans des résolutions des Nations unies. Je regrette que certains pays asiatiques n'aient pas voulu soutenir l'action internationale en faisant pression sur la dictature militaire en Birmanie. Les autorités birmanes estiment à l'évidence qu'elles peuvent défier, non seulement le peuple de leur propre pays, mais également l'opinion mondiale, ainsi que l'expriment fréquemment les Nations unies. Elles se trompent.

Mesdames et Messieurs,

Notre lauréate impressionne surtout par son engagement en faveur de la non-violence. En assumant la direction de la Ligue nationale pour la démocratie, Aung San Suu Kyi connaissait les risques qu'elle prenait. Vivant à l'étranger depuis de nombreuses années, elle aurait pu éviter de tels risques. C'est par loyauté envers son peuple et envers les valeurs fondamentales de la démocratie et des droits de l'homme qu'elle a regagné son pays.

Elle n'a jamais oublié qu'elle était la fille d'un héros national, U Aung San. Celui-ci, ayant combattu pour l'indépendance de son pays, fut assassiné à l'âge de 32 ans, alors que sa fille n'avait que deux ans. Comme son mari l'a déclaré, Aung San Suu Kyi a passé toute sa vie à découvrir le père qu'elle n'avait jamais connu et, ce faisant, à s'imprégner des principes de liberté, de discipline et d'abnégation qui marquent à jamais le souvenir de son père auprès de la population birmane. Tout comme GANDHI, HAVEL et Andrei SAKHAROV, elle a appris que ces valeurs sont beaucoup plus puissantes que les instruments de la répression. Soumise à de terribles pressions, elle vit délivrée de la peur. Ainsi n'a-t-elle pas écrit : "Il n'est pas facile à un peuple conditionné par la peur, sous la férule du principe que la force prime le droit, de secouer les miasmes paralysantes de la peur. Toutefois, même si l'Etat broie sous ses rouages les citoyens, le courage refléurit toujours car la peur n'est pas l'état naturel de l'homme civilisé".

Cette cérémonie confirme aujourd'hui l'engagement fondamental du Parlement européen d'oeuvrer pour le respect des droits de l'homme sur tous les continents. Ces dernières années, nous avons vu s'accomplir d'immenses avancées dans de nombreuses parties d'Europe, d'Amérique latine et nous devons tous nous rappeler que cette oeuvre est à poursuivre. C'est une tâche qui incombe à notre Parlement et à la Communauté européenne en tant que telle. Nos pays ont affronté les conséquences de la dictature et des conflits. Ensemble, ils ont décidé de construire une union européenne afin d'assurer le triomphe de la démocratie sur notre continent.

En outre, par nos campagnes en faveur des droits de l'homme, nous ne cherchons pas à nous immiscer dans les affaires intérieures d'un pays, mais simplement à soutenir les valeurs universelles des Nations unies.

Je suis sûr, par conséquent, que nous approuvons tous la déclaration importante des droits de l'homme adoptée par le Conseil européen le 29 juin dernier. Elle rappelle en particulier que la protection des droits de l'homme est l'un des piliers de la coopération européenne et des relations entre la Communauté européenne et les pays tiers. Cet événement met en relief le rôle actif du Parlement dans le respect fondamental des droits de l'homme.

Tristesse et espoir se mêlent en cette journée mémorable. En remettant le prix SAKHAROV 1990, je suis persuadé non seulement que la démocratie triomphera en Birmanie, mais aussi qu'un jour viendra - plus proche sans doute qu'on ne le pense - où Aung San Suu Kyi sera avec nous pour célébrer sa victoire, la victoire de son peuple et la victoire de son combat en faveur de la paix et de la liberté.